

### Offre d'emploi

Nom du poste à pourvoir : Barman (F / H).

Lieu de travail : Montagnac (Solignac sur Loire)

Contrat de travail (CDD / CDI) : CDD jusqu'à fin novembre 2022

Date de début : 16/05/22

Horaires de travail : travail à temps partiel de **24 heures** hebdomadaires en moyenne selon planning annualisé, deux jours de repos hebdomadaires consécutifs : vendredi et samedi

Du lundi au jeudi : 18H30 à 23H30 et le dimanche de 11H30 à 15H30 à titre indicatif, l'horaire est évolutif selon les besoins du service.

Hébergement à proximité envisageable.

Rémunération : **selon la Convention Collective et l'expérience**, salaire évolutif selon l'assiduité, les qualités relationnelles et d'organisation, de respect du matériel, de la sécurité et de la propreté.

Niveau : avec ou sans.

Expérience (s) : l'absence d'expérience dans le domaine ne sera pas rédhibitoire.

Présentation rapide de l'entreprise :

Restaurant en pleine rénovation recherche son équipe de professionnels.

Nous proposons une cuisine familiale française, dans un esprit « Brasserie », avec une attention toute particulière pour la qualité de l'accueil de nos clients. Si vous partagez notre philosophie, rejoignez-nous !

Activités professionnelles du poste de travail :

Sous la responsabilité du (de la) gérant(e) de l'établissement, vous assurez le service au bar, vos missions seront :

- Accueillir le client à son arrivée, l'installer à une table,
- Saisir une commande, établir et présenter les additions
- Nettoyer la salle, veiller à la propreté du bar,
- Veiller au réassort du bar.

Compétences et qualités recherchées :

Aisance et savoir être dans le contact avec la clientèle. Discrétion. Se rendre disponible.

Autonomie. Rigueur. Réactivité. Travailler en équipe. Bonne présentation.

Contact et modalités de candidature :

Les candidatures (lettre de candidature et CV au format PDF) sont à adresser à Emmanuel RODRIGUES jusqu'au **30 Avril 2022 à 18H**, sur la boîte mel : [emmanuel.rodriques@cipro43.com](mailto:emmanuel.rodriques@cipro43.com).